

Entreprises : il faut penser à déléguer vos recrutements !

Le Groupement d'Employeurs Gers en Gascogne vous soulage dans cette tâche



Entreprises : il faut penser à déléguer vos recrutements !

Le Groupement d'Employeurs Gers en Gascogne (GEGG) invite les entreprises à déléguer leurs recrutements afin de se concentrer sur leur reprise d'activité.

Le Groupement d'Employeurs Gers en Gascogne tend la main aux entreprises gersoises afin de les accompagner dans la reprise rapide de leur activité, suite au confinement. Association spécialisée dans le recrutement à temps partagé, elle lance aujourd'hui un appel aux entrepreneurs locaux afin que ces derniers pensent à externaliser la gestion et le suivi de leurs recrutements et ce, dans le but de se concentrer exclusivement sur leur activité, à renfort de personnel qualifié.

Recruter en temps de crise : une gestion complexe et chronophage qu'il faut savoir déléguer

À l'heure de la reprise post-confinement, les entreprises doivent jongler entre le redémarrage rapide de leur activité dans le respect des multiples précautions sanitaires, une communication rassurante avec leurs parties prenantes et, bien souvent, le recrutement d'un personnel qualifié disponible immédiatement. Les urgences allant à la production de biens et services, le recrutement devient un rouage essentiel et, en l'absence d'une maîtrise des ressources humaines, il devient un casse-tête administratif pour de nombreux dirigeants.

C'est aussi dans l'urgence qu'il faut savoir déléguer le recrutement à des organismes locaux spécialisés dont le Groupement d'Employeurs Gers en Gascogne fait partie et dont les équipes n'ont pas cessé l'activité depuis le début du confinement.

Les entreprises doivent faire remonter leurs besoins au plus vite

L'association auscitaine souhaite rappeler aux entreprises gersoises qu'elles peuvent disposer d'un vivier de candidats qualifiés et disponibles rapidement. Le GEGG invite donc toute entreprise, quelque soit son secteur d'activité et ses besoins, de quelques heures seulement à plusieurs jours, à manifester au plus tôt la liste des postes à pourvoir. Le GEGG proposera en suivant plusieurs profils qualifiés au préalable et se chargera de tous les aspects administratifs liés au contrat de travail afin de décharger les chefs d'entreprises.

Le GEGG flexible et disponible sur des métiers actuellement en tension

« Il y a un avant/après COVID-19. En temps de crise, les métiers évoluent », explique Stéphanie Reina, directrice générale du GEGG, restée en contact permanent avec les entreprises adhérentes de l'association durant le confinement. « La crise nous a appris dans la douleur une autre forme d'organisation de nos entreprises, d'autres modes de consommation ; le e-commerce local est un bon exemple ! »

« Le GEGG, par sa flexibilité et son ancrage territorial, est en mesure d'accompagner les entreprises dans cette mutation. Nous connaissons bien le « terrain » gersois et pouvons proposer des salariés en ajustant le volume horaire au besoin exact de l'entreprise. Nous avons déjà de nombreux profils qualifiés sur des métiers actuellement en tension : agent d'entretien, secrétaire, préparateur de commandes, ouvrier agroalimentaire, comptable, vendeur, etc. Aujourd'hui, nous avons surtout besoin de savoir où nous pouvons les placer ; entreprises, ne restez pas seules et pensez à manifester vos besoins ! »

05 62 05 08 40